



INDEX 2024 *Égalité professionnelle* DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires

48/50

Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus/promouvable)

25/25

98/100

Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent

15/15

Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçus les plus hautes rémunérations

10/10